

Grille de tarification - Centre culturel Laurent G. Belley et bibliothèque (avant taxes)						
Salle	Tarif horaire		Forfait 15 heures consécutives max. 2 h du matin	Forfait 15 heures consécutives 8 h à 23 h seulement	Organisme reconnu par la Ville de Lorraine	Organisme non reconnu O.B.N.L.
	Citoyen de Lorraine avec carte citoyen valide (50 % de rabais sur le tarif régulier)	<u>Tarif régulier</u> Résidents de la MRC de Thérèse-De Blainville ou corporatif	Citoyen de Lorraine avec carte citoyen valide (50 % de rabais sur le tarif régulier)	<u>Tarif régulier</u> Résidents de la MRC de Thérèse-De Blainville ou corporatif	Rabais de 50 % sur le tarif régulier pour toutes demandes de location octroyées à l'extérieur du cadre de la <i>Politique de reconnaissance des organismes.</i>	Rabais de 25 % sur le tarif régulier
Salle de réception	65 \$/heure (minimum de trois heures requis)	130 \$/heure (minimum de trois heures requis)	650 \$ 65 \$/heure supp.	1 300 \$ pas d'heure supp.		
Salon Arnold McLean	50 \$/heure (minimum de trois heures requis)	100 \$/heure (minimum de trois heures requis)	500 \$ 50 \$/heure supp.	1 000 \$ pas d'heure supp.		
3 salles polyvalentes	35 \$/heure	70 \$/heure	350 \$ 35 \$/heure supp.	700 \$ pas d'heure supp.		
2 salles polyvalentes	30 \$/heure	60 \$/heure	300 \$ 30 \$/heure supp.	600 \$ pas d'heure supp.		
1 salle polyvalente	25 \$/heure	50 \$/heure	250 \$ 25 \$/heure supp.	500 \$ pas d'heure supp.		
Salle bibliothèque	25 \$/heure	50 \$/heure	S/O	S/O		
Dépôt de sécurité qui peut être exigé pour les événements, les citoyens de Lorraine, les résidents de la MRC, le corporatif et certains organismes non reconnus			500 \$			
Pénalités			500 \$ pour chaque clause du contrat non respectée; 500 \$/heure pour chaque heure additionnelle dépassant l'heure de fin du contrat, se terminant après 2 h pour les citoyens et après 23 h dans les autres cas.			

Les taxes applicables sont en sus.

Les locations jusqu'à une heure (1 h) sont autorisées pour les résidents de la MRC de Thérèse-De Blainville, les organismes et le corporatif pour les mois de novembre, décembre, janvier et février.

Un minimum de trois (3) heures de location d'une salle peut être exigé selon la nature de l'évènement, l'horaire et les disponibilités. Notez que les rabais ne s'appliquent pas durant les jours considérés comme fériés par la Ville de Lorraine.

Grille de tarification – Domaine Garth (avant taxes)						
Salle	Tarif horaire		Forfait 15 heures consécutives (8 h à 23 h seulement)		Organisme reconnu par la Ville de Lorraine	Organisme non reconnu O.B.N.L.
	Citoyen de Lorraine avec carte citoyen valide (50 % de rabais sur le tarif régulier)	<u>Tarif régulier</u> Résidents de la MRC de Thérèse-De Blainville ou corporatif	Citoyen de Lorraine avec carte citoyen valide (50 % de rabais sur le tarif régulier)	<u>Tarif régulier</u> Résidents de la MRC de Thérèse-De Blainville ou corporatif	Rabais de 50 % sur le tarif régulier pour toutes demandes de location octroyées à l'extérieur du cadre de la <i>Politique de reconnaissance des organismes.</i>	Rabais de 25 % sur le tarif régulier
Domaine Garth complet	65 \$/heure	130 \$/heure	650 \$ pas d'heure supp.	1 300 \$ pas d'heure supp.		
Maison Garth	50 \$/heure	100 \$/heure	500 \$ pas d'heure supp.	1 000 \$ pas d'heure supp.		
Grange	50 \$/heure	100 \$/heure	500 \$ pas d'heure supp.	1 000 \$ pas d'heure supp.		
Dépôt de sécurité qui peut être exigé pour les événements, les citoyens de Lorraine, les résidents de la MRC, le corporatif et certains organismes non reconnus			500 \$			
Pénalités			500 \$ pour chaque clause du contrat non respectée; 500 \$/heure pour chaque heure additionnelle qui dépasse les heures régulières d'ouverture, soit après 23 h.			

Les taxes applicables sont en sus.

Un minimum de trois (3) heures de location d'une salle peut être exigé selon la nature de l'évènement, l'horaire et les disponibilités. Notez que les rabais ne s'appliquent pas durant les jours considérés comme fériés par la Ville de Lorraine.

Grille de tarification – Domaine Garth – EXPOSITION (avant taxes)	
OBJET	TARIFICATION
Exposition privée (résident)	Tarification fixe de : 80 \$ / jour À la demande : 25 \$ / heure pour un préposé selon l'horaire établi avec le locataire.
Exposition privée (non-résident)	Tarification fixe de : 100 \$ / jour À la demande : 25 \$ / heure pour un préposé selon l'horaire établi avec le locataire.

Les taxes applicables sont en sus.

Un minimum de trois (3) heures de présence d'un préposé peut être exigé selon la nature de l'évènement.

La logistique du montage et du démontage des expositions est assumée à 100 % par le locataire.

FRAIS POUR ENTANDEM OU DROITS D'AUTEURS	
OBJET	TARIFICATION
Salon Arnold McLean et salles polyvalentes Salle de réception Domaine Garth	Les droits de licence requis pour les droits d'auteurs dont par Entandem, selon les tarifs établis par la Commission du droit d'auteur du Canada.

LOCATION D'ÉQUIPEMENT		
OBJET	TARIFICATION	NOTES
Bûche écologique (l'unité)	4 \$	Manutention faite par un préposé du Centre culturel
Panneau troué (l'unité)	30 \$	
Cafetière (50 ou 100 tasses)	15 \$	
Praticable (l'unité)	25 \$	
Chevalet (l'unité)	5 \$	
Nappe (l'unité)	8 \$	
Micro	30 \$	

Règl. 237-17, a.9, 17 décembre 2021, Règl. 237-18, a.5, 14 avril 2022, Règl. 237-21, a.4, a.5, a.7, 15 novembre 2023